

Commune de Floyon

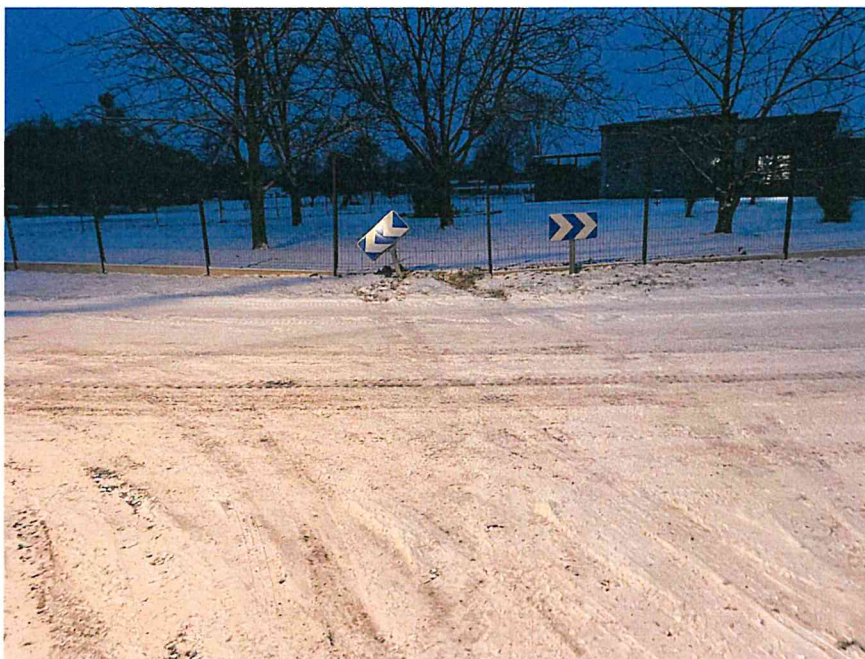
Les Petites Nouvelles de Floyon

Tout ce qu'il s'est passé sur Floyon

De septembre 2025 à janvier 2026

Informations pratiques.

Ce qu'il va se passer sur Floyon de janvier à avril 2026.



N°111

Janvier 2026

Le Mot de Madame Le Maire

Chers Floyonnais et Floyonnaises,

Bonsoir à toutes et tous

Permettez-moi de saluer les personnalités qui me font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à mon invitation et je les remercie de leur présence

Mesdames et Messieurs,

Chères Floyonnaises, chers Floyonnais

Bienvenue aux nouveaux habitants.

Bienvenue aux élus des communes voisines.

Bienvenue aux représentants des administrations, à toutes nos associations, commerçants, artisans, professionnels de santé et toutes les entreprises tels que notre chauffagiste Patrick LIENARD, notre électricien Jean-François DEREME, Mr Willy FERRIER, qui interviennent rapidement pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité des bâtiments et des espaces communaux,

Mrs et Mmes les représentants de la 3CA,

Mrs et Mmes les élus du conseil municipal,

Mme la Directrice de l'école et Mmes les enseignantes,

Mme Petitjean DDEN,

Mr et Mmes les agents communaux,

Mrs et Mmes les présidents d'associations,

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié, moment de convivialité et de rencontres.

Cette année encore, je suis heureuse de constater que vous êtes toujours aussi nombreux à vous joindre à nous pour l'occasion.

Je vous présente, à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité.

Il est de tradition, au cours de cette cérémonie, de formuler des vœux de bonne année, de présenter le bilan des actions menées à bien par la municipalité durant l'année écoulée ainsi que les orientations et les projets qui seront mis en œuvre pour l'année à venir et même au-delà.

Cette année, cela n'est pas possible, les élections étant proches, vous le savez, la loi électorale nous interdit de communiquer sur les actions municipales.

Pour autant, je vous parlerai tout de même de Floyon : vous le savez, ce village où il fait bon vivre ! et cela grâce à toutes les associations, au personnel communal, aux élus, au corps enseignant.

Merci à vous pour votre investissement au sein de notre commune.

Avec 11 associations, la vie associative à Floyon est d'une grande richesse par la diversité des activités proposées.

Le Mot de Madame Le Maire

Je veux parler des Présidentes et Présidents de nos associations, mais aussi de tous les bénévoles qui œuvrent pour faire de notre village un village attrayant où l'on se sent bien.

Mais notre village ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans la présence de nos partenaires, les services de l'Etat, le conseil régional, le conseil départemental, notre communauté de communes. Sans leur aide technique et financière, nombre de nos projets n'auraient pas abouti.

J'y associe également les sapeurs-pompiers et la police nationale.

Tous ces acteurs qui veillent au quotidien sur notre sécurité.

S'il y a une autre catégorie de personnes engagées dans l'action municipale, ce sont les élus.

Être élu, ce n'est pas une profession, c'est un engagement, une mission, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général, avoir un esprit d'équipe, de solidarité.

Tous ces élus qui donnent de leur temps sans compter, parfois, pour ne pas dire souvent, au détriment de leur vie personnelle.

C'est l'occasion de remercier mon conjoint, mes enfants pour leur patience, je suis reconnaissante de votre indulgence, si parfois, j'en ai abusé.

Je vous remercie tous de m'avoir fait confiance durant ces 12 années de mandat de Maire, cette mission si passionnante.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, le recensement de la population a débuté le 15 janvier et se terminera le 14 février. Certains ont déjà reçu la visite de notre agent recenseur et pour ceux qui ne l'ont pas encore vue, je vous informe que ce sera Mme LENCLUD Cathy que je remercie.

Nous avons enregistré au cours de l'année 2025 :

5 naissances

1 mariage

2 PACS

4 Décès

Pour conclure, au nom du conseil municipal, et en mon nom, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux, une bonne année pour vous-même et pour vos familles.

Avant de vous inviter à partager le verre de l'amitié, regardons tous ensemble le diaporama sur la vie de notre village en 2025, préparé par Mr Jean-Claude Croisy.

Merci à tous et bonne soirée.

Le Maire,

Le Mot de Monsieur ROUSSEAUX Roger

1er adjoint et adjoint aux travaux

Chers Floyonnais et Floyonnaises,

Un petit mot pour l'ouverture de cette cérémonie des vœux 2026 dont il ne reste déjà plus que 11 mois.

Les travaux en cours ont été clôturés.

2025 fut une année de rénovations extérieures : peinture, nettoyage et entretien des bâtiments communaux.

Malgré plus ou moins un état de sécheresse, l'herbe a continué à pousser, ce qui oblige à une occupation importante.

Des nouvelles

L'Eglise est maintenant fermée le jour, dû aux vols perpétrés dans les Eglises environnantes. On a sécurisé un peu. Enfin, les voleurs ont été arrêtés après pas mal de vols dans la Hauts-de-France.

Un vol de fioul dans le hangar communal.

Avec le mauvais temps, une barrière du pont Basse zone a été abîmée.

J'espère que l'année 2026 ne sera pas trop chaotique et le principal, c'est le moral et la santé.

Meilleurs vœux à toute l'assemblée.

Roger Rousseaux

Informations diverses

Des rires et des pleurs

NAISSANCES

CHANTOISEL Raphaël le 6 octobre 2025

GUERIN Camélia le 21 octobre 2025

DECES

HUBINET Jérôme le 11 novembre 2025

HOCQUET Désirée le 26 décembre 2025

PACS

Lola CROWET et Mickaël LESAGE le 24 novembre 2025

AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous vous remercions de vous adresser en mairie, munis de votre livret de famille et pièces d'identité, pour vous enregistrer dans notre fichier population.

En cas d'impossibilité de vous rendre en mairie aux horaires d'ouverture, vous pouvez nous transmettre ces éléments avec votre adresse sur Floyon par Mail:

mairie@floyon.fr

Merci à tous

Protégez-vous grâce à la vaccination

Protégez-vous, vaccinez-vous contre la grippe. La vaccination est le moyen le plus sûr de réduire le risque de complications graves et d'hospitalisation.

La grippe revient chaque hiver. C'est une maladie dangereuse qui peut avoir de lourdes conséquences : l'année dernière, le virus a entraîné plus de 14 000 décès.

À qui la vaccination est recommandée ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes atteintes d'une maladie chronique ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes souffrant d'obésité ;
- les personnes séjournant dans un établissement de soins quel que soit leur âge.



Depuis le 1er septembre, seul le nouveau formulaire sécurisé est valable. Il permet de mieux protéger contre les fraudes. Les anciens formulaires seront refusés par votre caisse d'assurance maladie, et, dans ce cas, vous devrez demander un nouvel arrêt au médecin prescripteur.

Que faire si votre arrêt de travail est refusé ?

Si votre formulaire n'est pas sécurisé, vous recevrez un message dans votre compte ameli ou un courrier vous indiquant que votre arrêt de travail n'est pas conforme. Vous devrez alors recontacter le médecin prescripteur pour obtenir un nouvel arrêt avec le formulaire sécurisé.

C'est indispensable pour l'étude de votre droit aux indemnités journalières.



Si vous êtes concerné par les recommandations de vaccination, **votre caisse d'assurance maladie vous a adressé, en septembre ou octobre, une invitation et un bon de prise en charge.** Si vous ne l'avez pas reçu ou l'avez perdu, un médecin, pharmacien, sage-femme ou infirmier peut vous la délivrer sur demande.

Qui peut vous vacciner ?

Médecin et sage-femme pour tout le monde, pharmacien d'officine et infirmier à toute personne de 11 ans et plus.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin des personnes éligibles à la vaccination.

L'avis d'arrêt de travail sécurisé

Ce nouveau formulaire Cerfa sécurisé comporte 7 points d'authentification (hologramme, filigrane, microlettres...) afin de garantir son authenticité.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr



Le bon réflexe à adopter :

Demandez à votre médecin de transmettre votre arrêt de travail en ligne à votre caisse d'assurance maladie (volets 1 et 2). Vous n'aurez qu'à envoyer le volet 3 à votre employeur.

Notre système de santé, c'est aussi à chacun d'en prendre soin.

3646

Service gratuit
+ prix appel

ameli.fr

Mon soutien psy

Protégez votre santé mentale avec « Mon soutien psy ». Ce dispositif vous permet de bénéficier d'un accompagnement psychologique **pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie et votre complémentaire santé.**

Le dispositif s'adresse à **toutes les personnes dès 3 ans (enfants, adolescents, adultes)** ressentant un mal-être, de l'anxiété, une baisse de moral ou des signes de dépression.

Le remboursement en pratique

Le nombre de séances remboursées est de 12 par année civile et par personne, la première séance consistant en un entretien d'évaluation. Chaque séance est facturée 50 € et le dépassement d'honoraire est interdit.



Depuis le 1^{er} avril 2025, les **jeunes de 3 à 24 ans peuvent bénéficier chaque année d'un rendez-vous de prévention gratuit auprès d'un chirurgien-dentiste** dans le cadre du programme M'T dents tous les ans.

Lors de ce rendez-vous, le chirurgien-dentiste :

- vérifie la santé des dents et des gencives ;
- donne des conseils pour conserver ses dents en bonne santé ;
- propose un ou plusieurs nouveaux rendez-vous si des dents doivent être soignées.

Ces rendez-vous et ces soins sont offerts dans les 6 mois suivants votre rendez-vous, vous n'aurez pas à les payer. Ce dispositif contribue à préserver durablement la santé bucco-dentaire des jeunes pour une génération sans carie.

Ne restez pas seul
avec votre mal-être

Pour obtenir le remboursement, le psychologue vous remet des feuilles de soins à transmettre à votre caisse d'Assurance Maladie, qui rembourse 60 % du tarif. Le reste est pris en charge par la complémentaire santé.

Ne restez pas seule avec votre mal-être : ce service a déjà aidé plus de **760 000 personnes**, et plus de **6 200 psychologues** font partie du dispositif.



À noter

Vous pouvez prendre rendez-vous directement avec un psychologue du dispositif via **l'annuaire en ligne**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur **ameli.fr**

M'T dents tous les ans

Pour en profiter, rien de plus simple :

1. Prenez un rendez-vous chez un dentiste et précisez que c'est pour « M'T dents tous les ans » ;
2. Au moment de la consultation, **présentez votre carte Vitale et votre carte ou attestation de mutuelle** ;
3. N'oubliez pas le carnet de santé de votre enfant pour que le chirurgien-dentiste le complète.

Vous recevrez **une invitation chaque année : par courrier aux âges de 3, 6, 12 et 18 ans, par mail aux autres âges.** Mais l'invitation n'est pas obligatoire : même sans courrier, vous pouvez bénéficier du rendez-vous, tant que vous vous présentez avec votre carte Vitale et votre mutuelle.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur **ameli.fr**

3646

Service gratuit
+ prix appel

ameli.fr

Les aides

AMF-AD

Nous sommes engagés dans le domaine de l'aide à la personne depuis 1945.

Notre vocation : accompagnement humain et réconfort au quotidien grâce à un personnel qualifié, 7j/7 de jour et en garde de nuit.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Conseil Départemental, les caisses de retraites principales (Carsat, RSI, CNRACL, MGEN, MSA, CAVIMAC,...) et complémentaires (AGIRC, ARRCO, IRCANTEC,...) également la Maison Départementale des Handicapés, l'Union Nationale des Aveugles et des Déficients Visuels, les Mutuelles, la CPAM.

Nous sommes présents sur les territoires de l'Avesnois, du Cambrésis et du Valenciennois.

Nos actions

Tous travaux ménagers, aide aux courses et à la préparation des repas

Aide à la personne (toilette, change, transfert)

Aide au retour d'hospitalisation

Aide à la personne handicapée

Aide à l'accompagnement extérieur (agréé dispositif sortir plus)

Agréé aide au financement personnes déficientes visuelles (agréé convention UNADEV)

Le CLIC vous informe sur l'ensemble des dispositifs en faveur des personnes âgées : accès aux droits, aides et prestations, mais également services de soutien à domicile, offres de soins, aux loisirs et aux structures d'accueil.

Il évalue vos besoins et élabore avec vous un plan d'aide personnalisé en conséquence. Il vous oriente ensuite vers les organismes adaptés à vos besoins et peut vous aider à constituer vos dossiers de prise en charge :

aide ménagère,

Allocation personnalisée d'autonomie (APA),

aide sociale à l'hébergement et allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA).

Les équipes médico-sociales des CLIC élaborent également un plan d'aide à l'autonomie dont elles assurent la mise en œuvre et le suivi, sur la base d'une évaluation dans votre lieu de vie. Rayonnant sur le pays **Sambre-Avesnois-Thiérache**.

L'ADAR est une association d'**Aide à Domicile en Activités Regroupées** au service :

- o des personnes âgées
 - o des personnes en situation de handicap
- des familles et de la petite enfance

Notre cœur de métier :

- **Maintenir les personnes âgées**, les personnes handicapées à domicile.
- **Favoriser les liens familiaux** à domicile.
- **Répondre aux besoins** quotidiens des personnes.
- **Renforcer la cohésion** de la cellule familiale et l'intégration citoyenne.

Travailler en partenariat avec les services partageant les mêmes objectifs.

Nous proposons des services adaptés à vos besoins :

- Services à la Personne
- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- Service de Soins Infirmiers à Domicile
- Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile
- Service d'accompagnement aux familles
- Garde d'enfants à domicile : Nounou'Dom

Prestations de jardinage et de petits bricolages

Comment s'inscrire sur les listes électorales?

Vous devez fournir les documents suivants:

- une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie)

Recensement militaire

Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Qui est concerné ?

Tout jeune Français ayant atteint l'âge de 16 ans.

Où se faire recenser ?

La démarche s'effectue en se rendant :

À la mairie du domicile, si le jeune habite en France,

Au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

Qui doit faire la démarche?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents,

Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Que faut-il déclarer ?

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

le nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents,

l'adresse de son domicile,

sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quelles pièces fournir ?

Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple) un livret de famille à jour.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Quand se faire recenser ?

Délais

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française, mais qui ne l'ont pas fait, doivent se faire recenser dans le mois qui suit leurs 19 ans.

Régularisation

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Vente d'herbe 2025

Madame le Maire informe que la commune loue les parcelles communales sises au village d'une superficie de 2 hectares 56 ares et 58 centiares du 13 mai 2026 au 31 décembre 2026 et que cette location prend la forme d'une « vente d'herbe », aucun droit à bail n'étant accordée à l'issue de cette période.

Le prix de la location est fixée à 239.74 euros l'hectare, les impôts restant à charge du propriétaire, les charges sociales à la charge du locataire.

Les candidatures sont à déposer en mairie **avant le 15 mars 2026.**

Informations diverses

Horaires d'ouverture et contact de la mairie

- Le Lundi : de 08h30 à 11h45
- Le Mardi : de 08h30 à 11h45 et de 13h00 à 17h00
- Le Jeudi : de 08h30 à 11h45 et de 13h00 à 17h00
- Le Vendredi : de 08h30 à 11h45

03 27 59 24 55

RAPPEL: la secrétaire de mairie est présente les lundis et vendredis après-midi mais elle s'occupe de travaux qu'elle ne peut effectuer en recevant du public. De ce fait, la mairie est fermée au public.

La mairie sera fermée aux dates suivantes:

19 et 20 février 2026

Du 6 au 17 avril 2026 inclus

Le 30 avril 2026

Nous vous remercions de respecter ces horaires.

Adresse mail:

mairie@floyon.fr

SITE INTERNET

<https://mairiefloyon.fr/>

PERMANENCE DU MAIRE

sur rendez-vous

Salle des fêtes et terrain de foot

Pour louer la salle des fêtes, il suffit de vous rendre en mairie, muni:

- D'une pièce d'identité
- D'une attestation d'assurance responsabilité civile
- D'un chèque de caution de 200€
- D'un RIB (le tarif de la location sera prélevé 3 semaines avant la date de location)

Tarifs:

- pour les habitants de Floyon:
Sans vaisselle: 180.00€
Avec vaisselle: 230.00€
- pour les personnes hors commune:
Sans vaisselle: 230.00€
Avec vaisselle: 280.00€

Un forfait de 10.00€ (gaz), l'EDF et l'éventuelle casse feront l'objet d'un titre avec ASAP après la location.

Il vous sera demandé de nettoyer la cuisine, le bar, les WC; et de balayer la grande salle.

Une salle mal nettoyée sera facturée 100.00€

Pour louer le terrain de foot, il suffit de vous rendre en mairie, muni:

- D'une pièce d'identité
- D'une attestation d'assurance responsabilité civile
- D'un chèque de caution de 90€
- D'un RIB (le tarif de la location sera prélevé 3 semaines avant la date de location)

Tarifs:

- pour les habitants de Floyon: 80.00€
- pour les personnes hors commune: 120.00€

Vous pouvez également louer des tables et des chaises (si elles sont disponibles):

- 1.00€ par table
- 0.20€ la chaise

Informations utiles

Réparation/bâtiment/entretiens divers:

Centre Auto Avesnelles: mécanique carrosserie, peinture, réparations toutes marques et vente de véhicules 06.24.98.36.08

Martins Valentin entreprise du bâtiment
06.87.52.58.37

Dynam'M-O: entretien de la maison, du jardin et petit bricolage 06.48.83.51.61

Mr Dehenry Francis, maçonnerie générale, rénovation ou neuf, chauffage centre électricité, menuiseries, sanitaires et carrelage, 5 rue du Trichon 59219 Floyon, 07.72.27.81.66/03.27.59.28.75

Mr Lahaye André menuiseries et dépannages
06.07.19.23.14

Mr LAMANT Ludovic, maçonnerie 07.57.18.73.88

Mr Allaire Tristan aménagement intérieur fenêtre
06.08.13.61.01

Camping /Chambres d'hôtes

Camping de Chevireuil: location de salle et restauration 07.81.46.19.72

Chambres d'hôtes « le Terrier » Mme Marisa Caroline 10 rue haute zone 59219 Floyon 07.89.34.25.12

Infirmiers/pharmacie:

Aurélie Muny, infirmière libérale, 2 route nationale 02260 La Flamengrie, 06.87.11.71.01

Infirmiers libéraux cabinet d'Etroeungt:

- Freddy GROUSELLE 06.76.10.75.90
- Laure GEOFFROY 06.46.68.45.51
- Ludovic PIETTON 06.79.46.33.54

Pharmacie DELSAUX à Etroeungt: 03.27.59.25.25

Podologue:

M. Thomas Leleu 10 place de la mairie, Floyon,
06 75 73 01 94

Immobilier:

Gauthier Mory : agent immobilier 59219 Floyon
06.88.74.47.70

Aide au quotidien/services à domicile/Bien-Etre

Lalaut traiteur: livraison de repas à domicile
03.27.61.50.02

ADAR: 03.27.60.35.93

Vital services: portage de repas, petits travaux, jardinage et bricolage: 03.27.65.78.89

Color'Hair Carole Cingland coiffeuse à domicile
06.16.44.85.93

Le moulin de la détente La Neuville Lès Dorengt
03.60.52.00.73

Assistante maternelle

BRONCHAIN Marine 06.42.93.28.73

DAUMERIES Angélique 07.85.84.59.46

Vendeurs (produits locaux/artisanaux)

L'atelier de la gourmandise: Mme Allaire Adeline pâtisseries et petits fours sucrés et salés sur commande
06.84.06.73.73

Vente de thé et de miel Mrs Debrauwer Romain et Feutry Quentin 06.48.91.50.87

Mme Drouault Mélanie: viande de bœuf angus, wagyu et veau 100% local élevés en Avesnois, en détail et en colis, sur les marchés de l'Avesnois 06.25.23.91.11

Mme Crowet Lola : les jardins de Traverse, fruits, légumes, confitures et jus de pommes biologiques de saison et locaux, vente de paniers sur commande, vente à la ferme le mercredi de 17h30 à 19h30 (à la belle saison) 25 grand chemin 07.86.70.78.42

La Pause Gauloise: vente de pizzas le dimanche soir place de la mairie 07.71.73.35.87

Randonnée en Avesnois

Avec plus de 1000 km de sentiers balisés, vous avez l'embarras du choix pour vos circuits pédestres, vos randonnées à vélo ou vos itinéraires équestres au cœur du Parc, entre bocage, forêts et patrimoine bâti.

Préparez votre randonnée en Avesnois avec www.visorando.com

Vous pouvez

- Rechercher par localité : trouvez l'itinéraire idéal près de chez vous ou de votre lieu de séjour,*
- Retrouvez la totalité des itinéraires balisés et officiellement reconnus, notamment ceux inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).*

Découvrir des parcours thématiques proposés par le Parc naturel régional de l'Avesnois et l'Office de Tourisme - Baladavesnois

Que vous soyez adepte du papier ou du numérique, nous facilitons votre orientation :

- Téléchargez et imprimez gratuitement les cartes de randonnée et leurs descriptifs détaillés directement depuis chez vous.*
- Vous préférez l'outil numérique ? Téléchargez l'application **Visorando***

*Vous recherchez des parcours numériques thématiques ? Téléchargez l'application **Baladavesnois***

L'Avesnois vous attend pour votre prochaine aventure !



Téléchargez l'Appli
et partez à pied
ou en vélo, pour une
découverte ludique des
**Patrimoines
de l'Avesnois**

Conception Furet Company - www.furetcompany.com



Baladavesnois



Crédits photos : SMF/NRA/Samuel Dhote-Hélène Bertaux



RETROUVEZ ET SUIVEZ *les* randonnées AUTOUR DE VOUS

avec l'appli Visorando

TRANSFORMEZ

VOTRE SMARTPHONE
EN GPS DE RANDONNÉE

FONCTIONNE AVEC OU SANS RÉSEAU

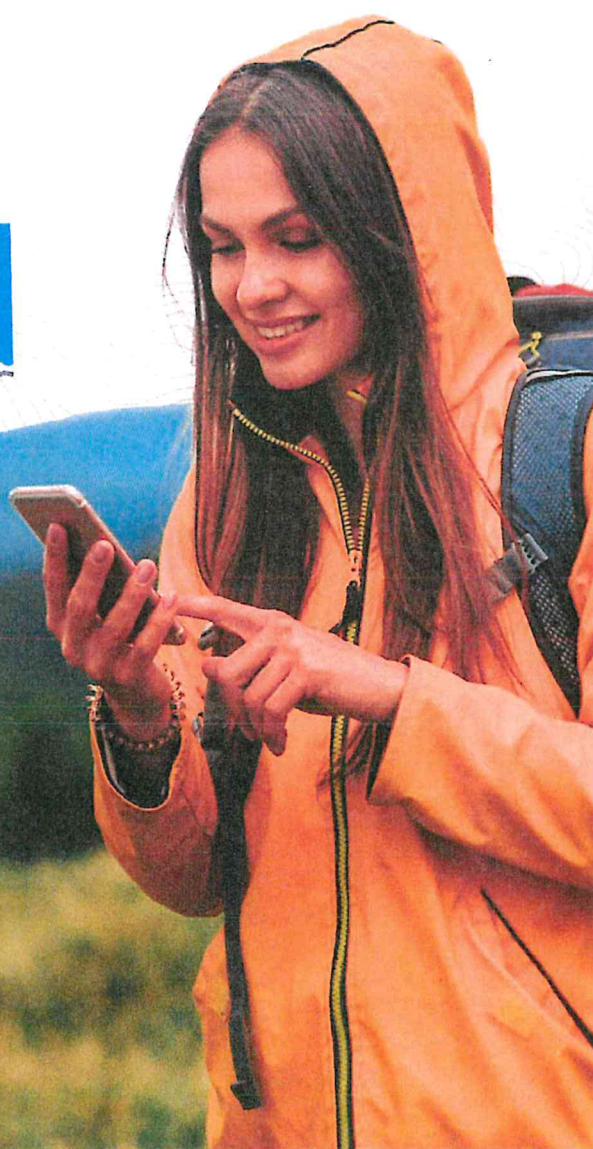
+ de 18.000 parcours à suivre en France

Votre position sur une carte IGN ou OSM

L'accès à tous vos circuits enregistrés



www.visorando.com



Pour toutes
vos démarches,
**LE DÉPARTEMENT
EST LÀ !**

France Travail

CARSAT

RSA

MSA

Assurance maladie

Handicap

Carte grise

Déclaration
d'impôts

Retraite **CAF**

La Poste

Abonnements transports

Rénovation de l'habitat



Pour vous aider
dans toutes
vos démarches

France Services

**Le Camion bleu
de l'Avesnois**



Informations et aides aux démarches en ligne

- Santé, famille, retraite, emploi.
- Papiers d'identité, permis de conduire, carte grise.
- Déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source.
- Difficultés juridiques.
- Accueil et orientation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- Accompagnement personnalisé aux allocataires du RSA.

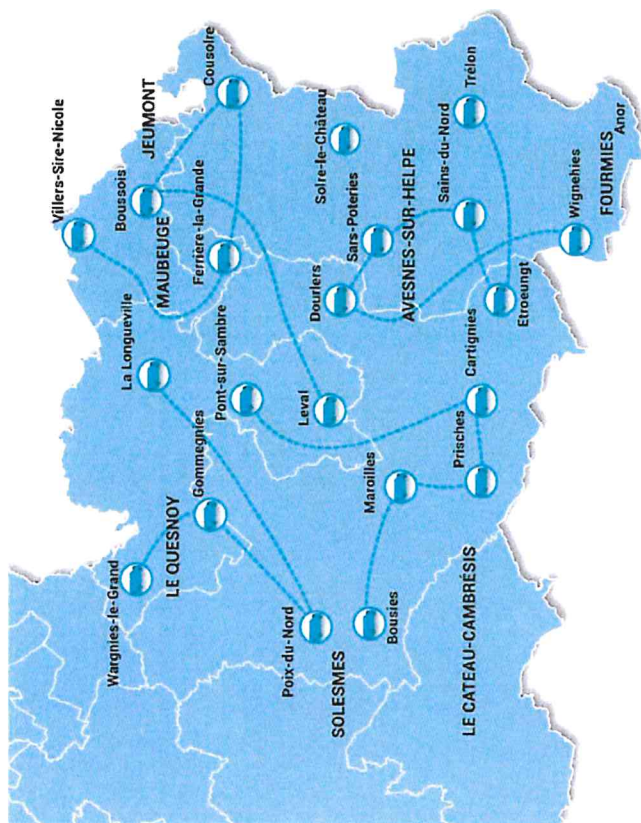
LE CAMION BLEU DE L'AVESNOIS VOUS ACCUEILLE

Horaires et lieux de stationnements précisés dans le calendrier joint
(prise de rendez-vous fortement conseillée).

Tél. : **+33 (0)3 59 73 18 20**

Courriel : avesnois.franceservices@lenord.fr

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite.



Bousies	Place Pierre Gouzon	2 ^e Vendredi	9h-13h
Boussois	Place du 8 mai 1945	4 ^e Mardi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Cartignies	Place Fernand Wagnie	2 ^e Mardi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Cousolre	Place Charles de Gaulle	4 ^e Mercredi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Doullens	1 voie communale, Place Stroh	1 ^{er} Jeudi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Etroeuung	Place de l'Église	1 ^{er} Mardi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Ferrière-la-Grande	Place Bonnier du Calvaire	4 ^e Jeudi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Gommegnies	Place du Général de Gaulle	3 ^e Mardi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
La Longueville	Rue de Mons	3 ^e Jeudi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Leval	Rue de la Place	4 ^e Lundi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Marolles	Place de la Mairie	2 ^e Jeudi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Poix-du-Nord	Place Talma	3 ^e Mercredi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Pont-sur-Sambre	183 Grande Rue	2 ^e Lundi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Prisches	Rue de la Mairie	2 ^e Mercredi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Sars-Poteries	Place Henri Barbusse	3 ^e Vendredi	9h-13h
Sains-du-Nord	Place du Général de Gaulle	1 ^{er} Mercredi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Trélon	Place Jean Jaurès	1 ^{er} Lundi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Villers-Sire-Nicole	Rue du 11 novembre 1918	4 ^e Vendredi	9h-13h
Wagnies-le-Grand	7 rue des Écoles	3 ^e Lundi	9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
Wignehies	Place François Mitterand	1 ^{er} Vendredi	9h-13h

Retrouvez également les dates exactes des permanences sur lenord.fr

Les bons réflexes pour vos transports prescrits

Dans certaines situations, vous avez besoin d'un transport pour des soins, des examens ou pour rentrer chez vous après une hospitalisation. L'Assurance Maladie peut prendre en charge vos frais de transport, si votre état de santé le justifie et sous certaines conditions.

Une prescription adaptée à votre état de santé

Le mode de transport est établi selon votre état de santé :

- En ambulance si vous devez être allongé ou demi-assis ;
- En véhicule sanitaire léger ou taxi conventionné si vous avez besoin d'une aide pour vous déplacer ;
- En véhicule personnel ou transports en commun si vous pouvez vous déplacer seul ou accompagné d'un proche.

Les conditions de prise en charge

Pour être remboursé, vous devez :

- soit avoir une prescription médicale de votre médecin généraliste ou spécialiste ;



Avec votre compte ameli, accédez à tout moment aux services en ligne de l'Assurance Maladie !

En quelques clics suivez vos remboursements, téléchargez vos attestations, modifiez vos coordonnées et votre RIB, faites votre demande de Complémentaire santé solidaire, commandez votre carte Vitale, contactez votre conseiller...

Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli.



- soit avoir une convocation (du service médical de l'Assurance Maladie, d'un médecin expert, d'un fournisseur d'appareillage etc.).

Combien et comment ?

Les frais de transport pris en charge par l'Assurance Maladie sont en règle générale remboursés à 55 % ou à 100 % dans certains cas.

Le transport partagé, le bon réflexe à adopter

Lorsqu'on vous prescrit un transport assis, sans contre-indication médicale, c'est un transport partagé qui vous sera proposé. Pourquoi l'accepter ?

- Vous aidez à prendre soin du système de santé car le coût moyen pour chaque trajet est inférieur à celui d'un transporteur individuel ;
- Vous contribuez à faciliter votre recherche de transport et celle des autres patients ;
- Vous limitez votre impact sur l'environnement.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur ameli.fr

Les avantages du compte ameli



Créer un compte

Vous n'avez pas encore de compte ameli ?

Créez-le dès maintenant sur ameli.fr !

Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr



3646

Service gratuit
+ prix appel

ameli.fr

FRANCE SERVICES

Préparation au métier
du tourisme - Tout public

- 📅 **Mardi 3 février de 14h à 16h**
- 📍 **AVESNES-SUR-HELPE**
- Sur inscription

Réunion sur le métier
d'accompagnement et soins
à la personne - Tout public

- 📅 **Mardi 24 mars de 14h à 16h**
- 📍 **AVESNES-SUR-HELPE**
- Sur inscription

MÉDIATION SANTÉ

Besoin d'une aide pour vos démarches de santé ?
Venez me rencontrer !



GRATUIT

Valentine CAZE

03 27 56 34 59

07 86 30 03 16

vcaze@coeur-avesnois.fr

www.coeur-avesnois.fr

Mercredi : 10h-12h

Médiathèque de Sains-du-Nord

Mercredi : 14h-16h30

Médiathèque de Prisches

Vendredi : 10h-12h

Médiathèque d'Avesnes-sur-Helpe
(sauf le vendredi 13 février, mardi 25 février et
vendredi 27 février)

ADRESSES DU RÉSEAU

**Médiathèque Emile Prisse d'Avennes
à Avesnes-sur-Helpe :**

1 avenue Louis Loucheur - 03 27 64 32 55

Médiathèque de Dompierre :

1 bis rue d'en Haut - 03 27 61 74 53

Médiathèque de Sars-Poteries :

19 rue Jean Jaurès - 03 27 59 42 49

Médiathèque d'Etrœungt :

Rue de l'église - 03 27 60 12 73

Médiathèque de Sains-Du-Nord :

10bis rue Edmond Wiat - 09 64 43 35 86

Médiathèque de Cartignies :

125 rue Roger Lebon

Médiathèque de Prisches :

20 rue d'Avesnes - 03 27 84 55 07

Médiathèque de Solre-le-Château :

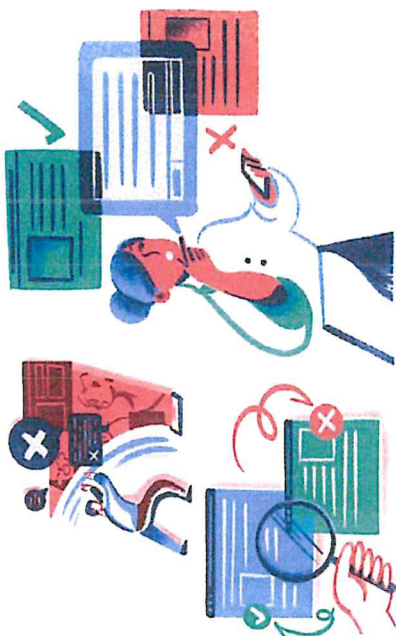
2ter rue de Liessies

Médiathèque de Dourlers :

31 rue d'Arouzies



Les médias et nous



PROGRAMME D'ACTIVITÉS Février à avril 2026

Bibliothèques Cœur Avesnois

www.bibliotheques.coeur-avesnois.fr

www.coeur-avesnois.fr

GRATUIT SUR INSCRIPTION



FÉVRIER

Les écrans

Viens développer ton esprit critique face aux écrans au travers d'échanges qui invitent à prendre du recul sur notre consommation du numérique au quotidien.

À partir de 8 ans

📅 **Mercredi 4 février à 14h (2 heures)**

📍 **CARTIGNIES**

JEU : Info ou intox ?

"Ne tombe pas dans le panneau !" Durant ce jeu, tu dois déterminer si les informations sont fiables ou non.

À partir de 8 ans

📅 **Mercredi 11 février à 14h30**

📍 **SAINS-DU-NORD**

Atelier création de badges

À partir de journaux, imaginez et créez vos propres badges. Découpage, collage et créativité sont au rendez-vous. **Tout public.**



📅 **Mercredi 11 février de 14h à 15h**

📍 **AVESNES-SUR-HELPE**

Atelier programmation

Crée ton propre parcours grâce à la programmation. **De 7 à 12 ans**

📅 **Mardi 17 février de 14h à 16h**

📍 **AVESNES-SUR-HELPE**

Sur inscription

Memory géant

Retrouve les paires d'images identiques et tente de deviner si ce que tu vois existe vraiment... ou pas ! **De 4 à 9 ans**

📅 **Mardi 17 février à 14h**

📍 **AVESNES-SUR-HELPE (LUDOTHÈQUE)**

Sur inscription

Atelier robotique

Viens t'initier à la robotique et aide Cubetto à retrouver son chemin ! **De 4 à 6 ans**

📅 **Mercredi 18 février de 14h à 16h**

📍 **AVESNES-SUR-HELPE**

Sur inscription

Lecture & création de masque

Après une lecture autour du thème du carnaval, les enfants participent à un atelier de création de masques. **De 4 à 10 ans**



📅 **Mercredi 18 février de 14h à 17h**

📍 **CARTIGNIES**

Sur inscription

Mission "Badge de l'info"

Pendant une après-midi, venez tester vos connaissances et vos compétences en numérique et en recherche d'information. Relevez les défis pour essayer d'obtenir le badge correspondant ! **À partir de 12 ans**

📅 **Mercredi 18 février de 14h à 16h /**

📍 **DOMPIERRE**

📅 **Samedi 28 février de 14h à 16h /**

📍 **ETROEUNGT**

Les animaux communiquent

Sur le thème des animaux, les participants personnalisent un sac grâce à la technique du flocage. Un atelier créatif et ludique pour repartir avec un sac unique. **Adultes**

📅 **Jeudi 19 février de 14h à 17h**

📍 **CARTIGNIES**

Sur inscription

Escape games James Bond

Déjouez une organisation médiatique qui donne de fausses informations et détectez le vrai du faux. **À partir de 10 ans**

📅 **Vendredi 20 / Samedi 21 février -**

Horaires d'ouverture

📍 **AVESNES-SUR-HELPE (LUDOTHÈQUE)**

Sur inscription

Atelier porte-clé

Viens créer ton porte-clé en bois.

Tout public dès 10 ans

📅 **Vendredi 20 février à 10h**

📍 **AVESNES-SUR-HELPE**

Sur inscription

Atelier "Média bulle"

Viens créer ta BD sur ordinateur autour du thème de l'information et des médias. **À partir de 8 ans**

📅 **Samedi 21 février de 14h à 16h**

📍 **SAINS-DU-NORD**

Sur inscription



Atelier aquarelle

Explorez la notion d'"info ou intox". En créant des illustrations, vous êtes invités à choisir des couleurs qui reflètent les réseaux et l'information. **Adultes**

📅 **Mercredi 28 février à 14h (2 heures)**

📍 **DOMPIERRE**

Sur inscription

MARS

Atelier création de slogan

Viens créer ton slogan sur panneau.

À partir de 11 ans

📅 **Mercredi 04 mars à 14h (2 heures)**

📍 **DOMPIERRE**

Les réseaux en musique

Méditation autour d'un blind test.

Adultes

📅 **Jeudi 05 mars de 14h à 17h**

📍 **CARTIGNIES**

Ra "conte"-moi...

On oublie les écrans

En partenariat avec l'AFAD

Aujourd'hui on oublie les écrans, on écoute et on invente des histoires.

Lecture d'une *histoire inventée* par les enfants accompagnés par l'AFAD et atelier « imagine une suite à l'histoire ».

De 5 à 12 ans

📅 **Mercredi 18 février à 14h**

📍 **AVESNES-SUR-HELPE**

Sur inscription

Aujourd'hui on oublie les écrans et on crée au choix un Kamishibai ou un Flip "Book". **(durée : 1h30)**

De 5 à 12 ans

📅 **Mercredi 15 avril à 10h**

📍 **AVESNES-SUR-HELPE**

Sur inscription

Quiz et jeu : "Info ou intox ?"

"Ne tombe pas dans le panneau !" Durant ce jeu, tu dois déterminer si les informations sont fiables ou non.

- À partir de 8 ans**
- Mercredi 11 mars à 14h30
 - SAINES-DU-NORD
- Sur inscription

Quiz et jeu "Info ou intox ?"

Qui trouvera la bonne information ? Viens affronter d'autres joueurs et devine si les informations sont vraies ou fausses.

Tout public

- Samedi 14 mars à 14h
 - DOMPIERRE
- Sur inscription

Atelier "Média bulle"

Viens créer ta BD sur ordinateur autour du thème de l'information et des médias.

À partir de 8 ans.

- Samedi 14 mars de 14h à 16h
 - SAINES-DU-NORD
- Sur inscription

Casque VR

Viens te plonger dans un autre univers grâce aux casques de réalité virtuelle.

Tout public à partir de 8 ans

- Mercredi 18 mars de 14h à 16h
 - AVESNES-SUR-HELPE
- Sur inscription

Poètes en herbe



Lecture d'un poème et création d'un haïku.

À partir de 8 ans

- Mercredi 18 mars de 14h à 17h
 - CARTIGNIES
- Sur inscription

Donne de ta voix en chanson

Crée ta propre chanson sur le thème des réseaux. **Adultes**

- Jeudi 19 mars à 14h à 17h
 - CARTIGNIES
- Sur inscription

Micro débats

Viens discuter et débattre autour des réseaux sociaux (service animation numérique)

- Samedi 21 mars à 14h30 à 16h
 - SAINES-DU-NORD
- Sur inscription

Fakenews : Qui est-ce ?

Des "fakenews" circulent dans le journal "Le petit Emile". Venez nous aider à découvrir qui en est l'auteur !

- À partir de 7 ans
 - Mercredi 25 mars à 14h
 - AVESNES-SUR-HELPE
- Sur inscription

Tournoi jeu vidéo

Venez participer au tournoi sur le jeu Mario Kart sur Switch !

À partir de 10 ans.

- Mercredi 25 mars à 14h
 - AVESNES-SUR-HELPE
- Sur inscription

Parcours "Labyrinthe"

Viens réaliser un parcours robotique dans un labyrinthe.

Dès 7 ans

- Vendredi 27 mars à 14h
 - AVESNES-SUR-HELPE
- Sur inscription

AVRIL

Atelier stickers

Crée vos propres stickers personnalisés.

Dès 8 ans

- Mercredi 15 avril à 14h
 - AVESNES-SUR-HELPE
- Sur inscription

Jeu : Info ou intox ?

"Ne tombe pas dans le panneau !" Durant ce jeu, tu dois déterminer si les informations sont fiables ou non.

À partir de 8 ans

- Mercredi 15 avril à 14h30
 - SAINES-DU-NORD
- Sur inscription

Atelier décoration jaspage

Venez décorer les tranches de livres.

Adulte

- Jeudi 16 avril de 14h (3 heures)
 - CARTIGNIES
- Sur inscription

Atelier "Vérifier l'information"

Quelles stratégies pour se protéger des fake news ?

Adulte

- Samedi 25 avril à 10h
- SAINES-DU-NORD

Atelier "Média bulle"

Viens créer ta BD sur ordinateur autour du thème de l'information et des médias.

À partir de 8 ans

- Samedi 25 avril de 14h à 16h
 - SAINES-DU-NORD
- Sur inscription

Atelier floccage "La gourmandise"

Créez votre floccage sur le thème de la gourmandise.

Adulte

- Mercredi 29 avril à 14h (2 heures)
 - DOMPIERRE
- Sur inscription

Atelier stylo 3D

Sur inscription

Mercredi 25 février à 14h
Spécial pictogrammes.
Adultes

● DOMPIERRE

Mercredi 08 avril à 14h
Spécial animaux
À partir de 8 ans

● DOMPIERRE

Mercredi 04 mars à 14h
Spécial pictogrammes
À partir de 8 ans

● CARTIGNIES

Mercredi 01 avril à 14h
Spécial animaux
À partir de 8 ans

● CARTIGNIES

La fête du court-métrage



Temps libre

"Et toi, qu'est-ce que tu fais en sortant de l'école ?" À partir de 5 ans

- Mercredi 25 mars à 14h30
- Sains-du-Nord

S'engager ou fuir

Devenir adulte suscite souvent de grandes peurs mais cet âge enrichissant propose plein d'alternatives. Découvrez le chemin de réflexion des personnages.

- À partir de 12 ans
- Mardi 31 mars à 16h30
- Sains-du-Nord

Mon jardin merveilleux

Enfilons nos bottes et allons rencontrer les êtres magiques du jardin ! À partir de 3 ans

- Samedi 28 mars à 10h30
- Sains-du-Nord

Bébés lecteurs

Lectures animées pour les petits

- 18 février à 10h30
- 18 mars à 10h30
- 01 avril à 10h30

De 1 à 4 ans - Sur inscription
SAINS-DU-NORD



CAFÉ DES LECTEURS

Jeudi 12 février à 14h (2 heures)
AVESNES-SUR-HELPE

Jeudi 09 avril à 14h (2 heures)
SPÉCIAL POLICIER
AVESNES-SUR-HELPE



CAFÉ NUMÉRIQUE

"Les fake news"
Vendredi 13 mars à 10h
AVESNES-SUR-HELPE



LES EXPOSITIONS

Face aux écrans

En partenariat avec la Médiathèque Départementale du Nord, cette exposition vous amène à réfléchir sur l'usage du numérique aujourd'hui dans nos sphères familiales (temps consacré face aux écrans, comment protéger les jeunes de l'effet addictif des écrans...).

Du 03 février au 12 février AVESNES
Du 13 février au 10 mars SAINS-DU-NORD



"Infos et intox"

Cette exposition est le fruit d'un travail mené autour de l'info et de l'intox : fake news, esprit critique et recherche de sources fiables. Les élèves et CM de l'école de Dompière ont réalisé des illustrations pour questionner notre rapport à l'information et apprendre à distinguer le vrai du faux.

Du 3 au 14 février DOMPIÈRE



Fake news: art, fiction, mensonge

Le CLEM (Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'Information) nous montre comment les artistes nous parlent, à leur manière, du rôle des médias, d'internet, des réseaux sociaux, du flux toujours plus intense, d'images et d'informations.

Du 3 au 24 mars AVESNES



PODCAST "Emile et moi"

Vous aimez lire et vous avez envie de nous parler de l'un vos coups de cœur lecture ?

Les agents de la médiathèque Emile Prisse d'Avennes vous proposent, sous forme d'enregistrements sonores de venir nous le partager. Aucune compétence particulière n'est requise, seulement l'envie de partager et de transmettre votre amour de la lecture !



En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- Harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- Renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;

Répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

La sortie à Spark'Oh

Les élèves de Floyon sont partis en bus, le vendredi 10 octobre 2025 dernier, pour aller à Spark'Oh! pour faire des sciences.

La journée des maternelles

Les maternelles ont fait plusieurs activités : ils ont construit des maisons pour les Loustics puis ils ont mis un gilet de sécurité et un casque pour mettre des briques et des tuiles dans des brouettes.

Les maternelles ont cherché la maison de plusieurs animaux. Ensuite, ils ont refait une activité où il fallait résoudre des défis pour ouvrir un coffre au trésor rempli ... de bonbons !

Ils ont passé une belle journée !



La journée des CP-CE1



Les CP-CE1 ont travaillé sur la digestion : ils ont vu par où passent les aliments et comment on digère. Lors d'une autre activité, ils ont vu le fonctionnement du cœur : comment notre cœur bat ?

Ensuite, ils ont fait des jeux d'équilibre et ils ont essayé d'équilibrer des balances.

L'après-midi, ils ont fait un simulateur de tempête dans la salle de la météo. Ils ont visité le planétarium : il y avait plein de planètes à observer. Pour finir, ils ont vu une exposition sur le corps humain.

Ils ont apprécié le voyage car il se sont bien amusés et nous avons appris plein de choses.

La journée des CE2-CM1-CM2

L'animatrice de l'activité nous a expliqué comment préparer un reportage. Nous avons eu plusieurs rôles comme la gestion du son, la gestion des caméras, les journalistes et les invités.

Pour les caméras, Steffany a utilisé un mélangeur.

Pour le son, Enolyne s'occupait de la table de mixage.



Ensuite, nous avons regardé des expositions. Dans la salle du cosmos, nous avons joué à des jeux sur l'espace, et il y avait des planètes pendues en hauteur. A la fin on a regardé un film sur les étoiles et les constellations : c'était au plafond et nous étions allongés sur les poufs.

Nous avons quitté la salle du Cosmos pour aller visiter une exposition sur le corps des différents êtres vivants mais plus particulièrement celui du corps humain. Nous avons fait un questionnaire que la maitresse nous a donné. Nous avons dû répondre aux questions en lisant les informations à différents endroits : sur les murs, sur des écrans et grâce aux jeux.

L'après-midi, nous sommes passés sur un pont pour changer de bâtiment. Puis sur le chemin, nous avons testé des expériences : un jeu de lancer sur un anneau qui tourne, une machine qui détecte la chaleur de corps...

Pour finir, nous avons fait de l'accrobranche. Nous avons commencé en hauteur et nous sommes descendus sur plusieurs étages. Nous avons joué dans des filets et nous avons essayé les tyroliennes.

C'était très intéressant, nous avons adoré la sortie ! Nous vous conseillons d'y aller !

Les élèves de CE2-CM1-CM2



Les jardins de traverse pour des légumes frais, de saison, Bio et produits dans une ferme du village !

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2026 !
Qu'elle soit placée sous le signe de la santé et du 'manger sainement'.

Vous avez déjà un potager ? Quelle chance ! Pour compléter vos récoltes ou simplement pour savourer des légumes **Bio, locaux et de saison** sans effort, pensez à moi !

J'ai imaginé pour vous une solution "**drive**" à la ferme, simple comme bonjour :

1. **Commandez en deux clics** votre panier sur le site **Kuupanda**.
2. **Récupérez votre commande** directement à la ferme, **le samedi**. C'est **rapide, efficace** et vous savez exactement d'où vient ce qu'il y a dans votre assiette.

Chaque semaine, je mets en avant un légume particulier accompagné d'**idées recettes** pour **varier les plaisirs**.

Ces mails hebdomadaires permettent à certain-e-s client-e-s de **découvrir des légumes** qu'ils-elles n'avaient pas encore osé cuisiner ou **d'apporter des nouveautés aux menus**. Pour recevoir ce lien hebdomadaire et les actualités de la ferme, transmettez-moi simplement votre adresse mail par **SMS au 0786707842** ou **appelez-moi pour en savoir davantage** (le fonctionnement des paniers, les produits que je propose, mes pratiques...).

Ce sera avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Vous pouvez aussi suivre ma **page Facebook Les jardins de traverse**, notamment afin d'être informé-e-s des **portes ouvertes** de cette année qui devraient avoir lieu le samedi 23 mai et le mercredi 16 septembre.

Ce sont des moments forts de l'année qui me permettent d'accueillir des personnes qui mangent trois fois par jours et qui se posent certainement des questions sur les modes de production, la saisonnalité, les variétés...

Ce sera avec plaisir de vous y voir 😊

Au plaisir de vous servir,

Lola Crowet
Les jardins de traverse
25 rue du grand chemin
59219 Floyon



Été 2025 : dans la serre à tomates, poivrons et aubergines.

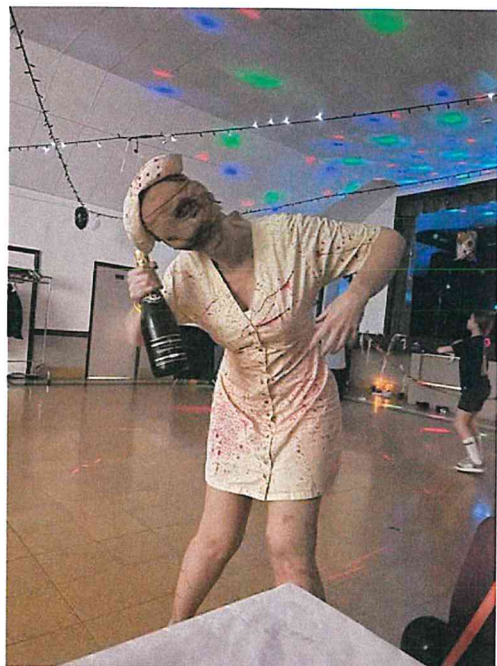
La cantine sur un air d'Halloween



Halloween le 31 octobre 2025 organisé par l'APEF



Soirée déguisée organisée par FestiFloyon le 8 novembre 2025



Je remercie tous les participants qui ont joué le jeu du déguisement.

Les gagnantes du concours sont Charlie et Caroline.

Cordialement toute l'équipe de Festifloyon.

Si vous voulez rejoindre notre association, vous êtes les bienvenues,

Rapprochez vous de la mairie pour tout renseignements

Soirée déguisée organisée par FestiFloyon le 8 novembre 2025



Défilé du 11 novembre 2025



Sainte Cécile des associations le 15 novembre 2025



Concert des Barbeuk's le 22 novembre 2025

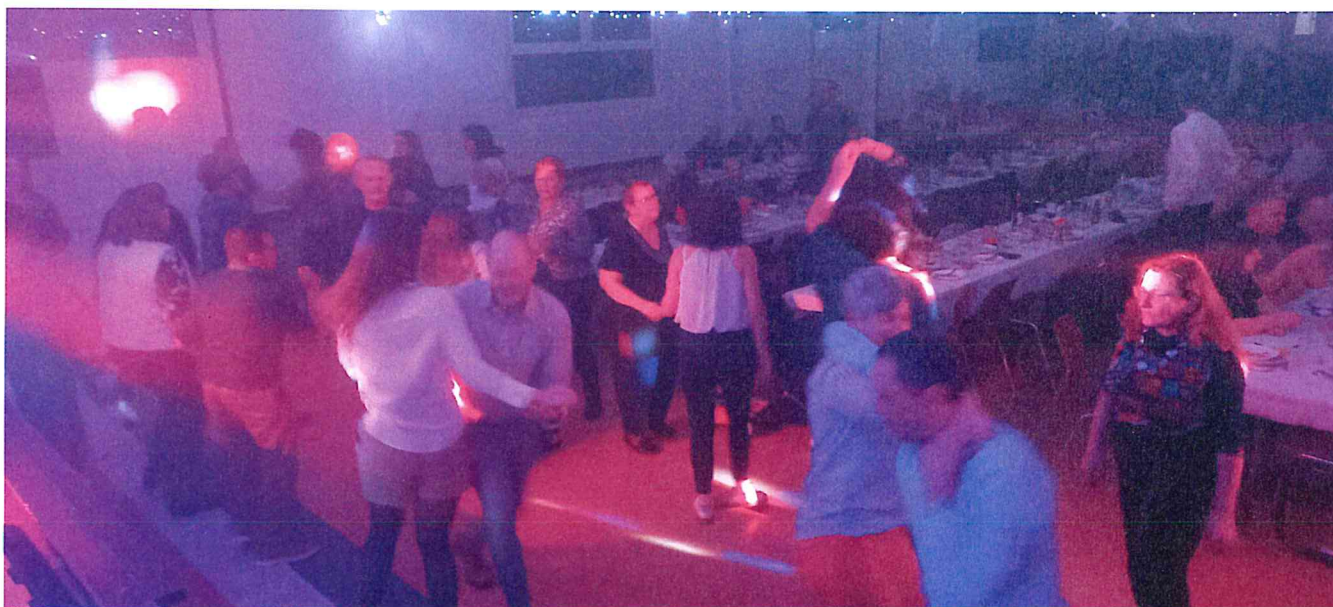


PACS le 24 novembre 2025

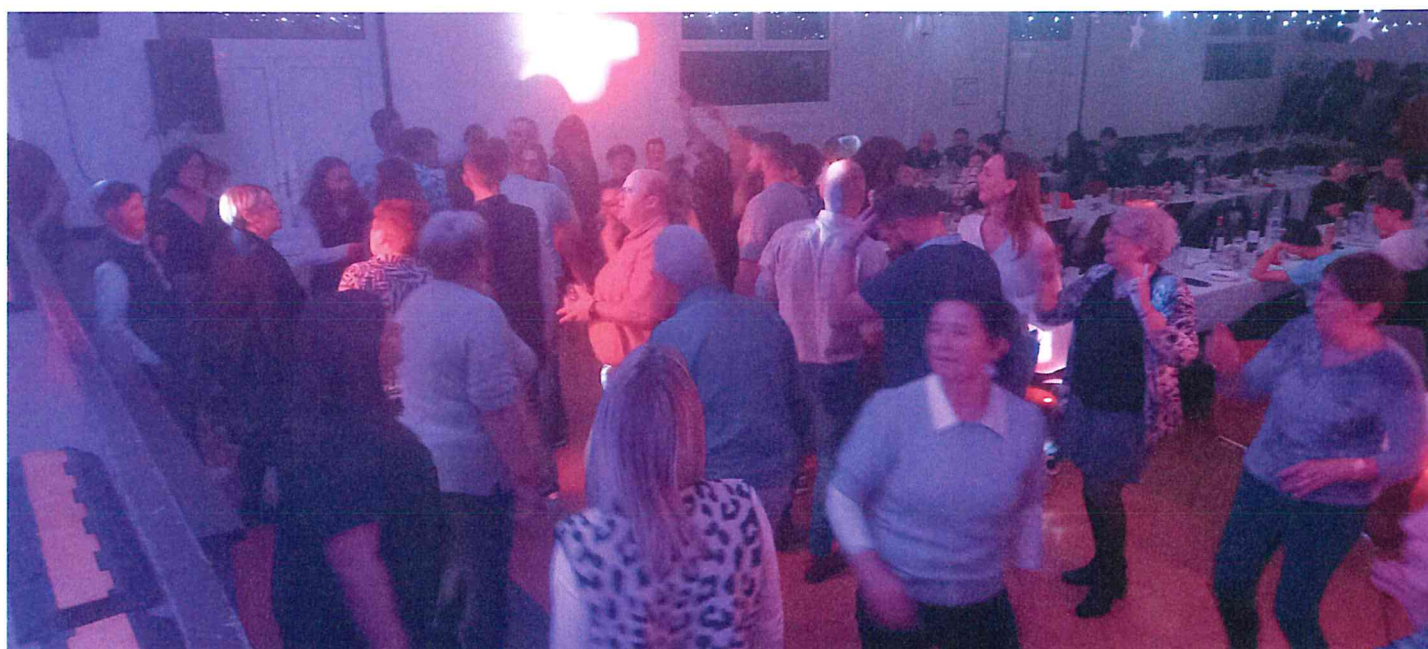


PACS de Lola CROWET et Mickaël LESAGE le 24 novembre 2025

Saint Eloi organisé par la chasse le 29 novembre 2025



Saint Eloi organisé par la chasse le 29 novembre 2025



Décoration du kiosque par l'APEF



Goûter de Saint Nicolas le 5 décembre 2025



Sainte Barbe le 7 décembre 2025



Goûter du Club Sourire le 11 décembre 2025



Marché de Noël au profit du CCAS le 14 décembre 2025



Marché de Noël au profit du CCAS le 14 décembre 2025



Marché de Noël au profit du CCAS le 14 décembre 2025



Marché de Noël au profit du CCAS le 14 décembre 2025



Un énorme Merci à toutes les associations, aux exposants, à Ariel et Belle, à la musique municipale et aux Père Noël pour la réussite de ce 4ème marché de Noël

Et à l'année prochaine!!!

Repas de Noël à la cantine le 19 décembre 2025



Spectacle de Noël des écoles le 19 décembre 2025



Galettes des rois à la cantine le 5 janvier 2026



Cérémonie des vœux le 31 janvier 2026



UNC AFN





A Floyon, Mme Bail, Maternelles avec 29 élèves ; et l'ATSEM, Mme Rutkowski

ARCHIVES

CIMETIERE

TARIF CONCESSIONS ET CAVURNES DANS LE CIMETIERE:

- concession **30 ans**: 2m²:
 - 1 place: 75€
 - 2 places: 125€
 - 3 places: 175e
 - 4 places: 225€
 - par place supplémentaire: 50€

- concession **50 ans**: 2m²:
 - 1 place: 150€
 - 2 places: 250€
 - 3 places: 350€
 - 4 places: 450€
 - par place supplémentaire: 100€

TARIF URNE DANS LE COLUMBARIUM:

Concession de 50 ans pour une urne dans le columbarium: 200€

TARIFS CAVURNES (pour 4 urnes)

- 30 ans: 200€
- 50 ans: 400€

TARIF POUR UNE PLACE DANS LE JARDIN DU SOUVENIR:

100€

Réunion du Conseil Municipal

Séance du 28 novembre 2025:

2025-032 : Renouvellement de 1 an du Contrat à Durée Déterminée d'un emploi permanent

Emploi à temps non complet dont la durée hebdomadaire de travail est inférieure au mi-temps dans les communes de moins de 1000 habitants et dans les groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil (cas où l'emploi pourrait être pourvu par un agent contractuel en application de l'article 3-3-4° de la loi N°84-53 du 26/01/1984)

Le Conseil Municipal ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3-3-4° ;

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

Le renouvellement d'un an à compter du 1^{er} janvier 2026 d'un emploi permanent d'agent technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet à raison de 13 heures hebdomadaires (durée **inférieure** à 17h30).

2025-033 : Renouvellement de 1 an du Contrat à Durée Déterminée d'un emploi permanent

Emploi à temps non complet dont la durée hebdomadaire de travail est inférieure au mi-temps dans les communes de moins de 1000 habitants et dans les groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil (cas où l'emploi pourrait être pourvu par un agent contractuel en application de l'article 3-3-4° de la loi N°84-53 du 26/01/1984)

Le Conseil Municipal ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3-3-4° ;

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

Le renouvellement d'un an à compter du 1^{er} janvier 2026 d'un emploi permanent d'agent d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet à raison de 12 heures hebdomadaires (durée **inférieure** à 17h30).

2025-034 : affiliation volontaire au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord du syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la demande d'affiliation volontaire au Cdg59 du Syndicat Mixte du SCOT Sambre Avesnois.

2025-035 : Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comités Syndicaux des 20 mars 2025, 17 juin 2025 et 18 septembre 2025

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

Article 1^{er}

D'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

Des communes de CHEVREGNY, NIZY-LE-COMTE, PONTAVERT et de LA VILLE-AU-BOIS-LES-PONTAVERT pour la compétence « eau potable,

Des communes de PONTAVERT et CONCEVREUX pour la compétence « assainissement collectif »,

De la commune de MONTIGNY EN OSTREVENT, SAMOUSSY et AVESNES-LE-SEC pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Réunion du Conseil Municipal

2025-036 : Renouvellement de 1 an du Contrat à Durée Déterminée d'un emploi permanent

Emploi à temps non complet dont la durée hebdomadaire de travail est inférieure au mi-temps dans les communes de moins de 1000 habitants et dans les groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil (cas où l'emploi pourrait être pourvu par un agent contractuel en application de l'article 3-3-4° de la loi N°84-53 du 26/01/1984)

Le Conseil Municipal ;

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

Le renouvellement d'un an à compter du 1^{er} janvier 2026 d'un emploi permanent d'agent technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet à raison de 6 heures hebdomadaires (durée **inférieure** à 17h30).

Informations et questions diverses :

- Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu une demande du Président de l'Etoile Cycliste Feignies Sambre Avesnois pour mettre en place des épreuves sur Floyon. Les conseillers sont contre.
- Une conseillère demande que les crochets de la salle des fêtes soient mis dans le contrat de location, ainsi que vider les cendriers.
- Un conseiller demande que l'éclairage des spots de l'Eglise soit modifié pour éviter que la lumière soit dirigée autrement que chez les habitants.

A venir...Ça se passera à Floyon le...

Avril:

Lundi 6 avril: chasse aux œufs organisée par les Vieux Pistons au terrain de foot

Mai:

Vendredi 8 mai: défilé à 9h45 à l'Eglise

9 et 10 mai: Ball trap organisé par la chasse chemin des Chapelles

Dimanche 10 mai: repas du Club sourire

Samedi 16 mai: Concert de gala de la Musique

Lundi 25 mai: loto du Club Sourire